

PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL
N°14/2020 - 8 JUILLET
9, AVENUE PIERRE DE COUBERTIN
75013 PARIS

Présidence	André GIRAUD
Présents	Daniel ARCUSET, Jean-Marie BELLICINI, Marcel FERRARI, Michel HUERTAS, Christine MANNEVY, Alain MARTRES, Martine PREVOST, Valérie SAILLANT, Jean THOMAS, Anne TOURNIER-LASSERVE, Didier VAREECKE, Christine VIRLOUVET, Patricia ZUGER
Assistent	Patrice GERGES (DTN), Souad ROCHDI (Directrice générale)
Excusé	Christian ROGGEMANS (pouvoir à Jean THOMAS)

Début de la réunion à 11h00

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL N° 13 du 18 JUIN 2020

Après prise en compte de la plupart des corrections proposées, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. INTERVENTION DU PRESIDENT

André GIRAUD remercie de leur présence les participants à cette 1^{ère} réunion de Bureau au siège de la Fédération depuis la réunion du 13 février.

➤ Le Président revient d'abord sur quelques événements importants qui ont eu lieu depuis le Comté directeur du 26 juin.

- Le **Marathon de la Solidarité** organisé suite à une initiative de Christian CORDIER, professeur d'EPS en retraite et de Christian PLAT, avec la participation de Christelle DAUNAY et de Florence COLLE a atteint son objectif : relier, par équipe de 3, les centres hospitaliers parisiens.

- Le travail de relation avec le monde scolaire, entrepris par ces deux passionnés d'athlétisme, basé sur le film « Les couleurs de la Victoire », est promouvant pour leur projet baptisé

« Plus vite » et pour les valeurs sportives et citoyennes. Ce projet figure dans le Plan de relance de la rentrée et s'inscrit dans le Programme « héritage 2024 ».

- Anne TOURNIER-LASSERVE indique que le « Cluster Grand Paris Sport » participe déjà à cette opération avec des athlètes de haut niveau. Cela pourrait également se déployer dans d'autres territoires.

- André GIRAUD a participé à l'**Assemblée générale du CNOSF**, au cours de laquelle le « Pacte de loyauté » a été adopté à une très large majorité. Ce document souligne la nécessité pour toutes les fédérations, olympiques et non-olympiques, de travailler ensemble.

De nombreux dispositifs ont été lancés par le CNOSF pendant le confinement. La FFA s'est distinguée par la réactivité de ses clubs, entre autres, à propos du projet « Je soutiens mon club ».

Une motion a été votée pour demander que les fédérations prennent en charge la gestion des emplois sportifs en lien avec l'ANS.

- Le Président a assisté à l'**Assemblée générale des Hauts-de-France**. Très bonne organisation ; l'unanimité a prévalu pour tous les votes.

➤ Après Patrice GERGES, c'est désormais Martine PREVOST qui est la représentante de la **Cellule d'intégrité** auprès du Ministère.

André GIRAUD propose que cette Cellule soit composée de 6 personnes : Martine PREVOST, Catherine ARCUBY, le DTN (ou son représentant), le Dr. BERENGUER, Lahcen SAHLI et Clément GOURDIN du Service juridique.

Accord du Bureau.

Le Président indique que plusieurs affaires récentes ont été signalées au Ministère mais aussi instruites par la Commission de discipline de 1^{ère} instance qui a déjà prononcé des sanctions.

Il y a là un travail à faire en relation avec le Comité Ethique et Sport.

La FFA va répondre à une enquête menée par Patrice KARAM, Inspecteur Général de la Jeunesse et des Sports. Il s'agit d'expliquer ce que la Fédération a mis en place (ou va mettre en place) pour répondre aux problématiques de comportements déviants dans l'Athlétisme.

➤ La FFA organise du 11 au 14 juillet un **5km virtuel « Open de France »**. A ce jour, 7550 personnes se sont déjà inscrites à cette manifestation gratuite.

André GIRAUD fait remarquer qu'à côté des plus de 300 000 licenciés, 100 000 coureurs ont adhéré au « Pass J'aime courir » et ont ainsi un lien avec la Fédération.

Souad ROCHDI précise que ce dispositif a été bien conçu à l'origine, avec une vraie réflexion transversale, et qu'il faut maintenant le rénover et le développer, d'autant plus que de très nombreuses personnes ont commencé à pratiquer une activité physique pendant le confinement. On estime aujourd'hui à 11 millions le nombre de pratiquants, plus ou moins réguliers, de la course à pied.

➤ C'est une « Fête de l'athlétisme » qui sera célébrée à Albi du 11 au 13 septembre avec le vendredi 11, l'Assemblée Générale de 8h30 à 16h30, suivie de la célébration du Centenaire de 18h à 20h, rythmée par 4 séquences. Les 3 premières mettront à l'honneur les grands champions des années 60 à 80, puis 80-2000 et 2000-2020. La 4^{ème} séquence sera consacrée aux Dirigeants, Entraîneurs et Officiels emblématiques de ces périodes.

Samedi 12 et dimanche 13 auront lieu les Championnats de France Elite et U23.

La Région Île-de-France organisera également une soirée Centenaire le 28 septembre.

3. INTERVENTION DU DTN

- Suite au remaniement ministériel, Patrice GERGES annonce qu'il dépend désormais du Ministère de l'Education Nationale.

- Le principe du « ranking » a été présenté aux Présidents de Ligues. 2020 est une année exceptionnelle mais ce dispositif devra être recadré à l'avenir car on voit bien que certains clubs essaient de favoriser leurs athlètes.

Marcel FERRARI propose qu'il y ait une période déterminée pour labelliser les compétitions.

- Le DTN annonce la création à Fontainebleau d'une « Section Sportive d'Excellence ». Il souligne le rôle important des IPR. Il serait bien qu'à terme, de telles structures soient mises en place dans chaque région. Didier VAREECKE précise que cette section sera gérée par l'Education Nationale.

- Les modalités de sélection pour les JO de Tokyo ont changé, y compris pour le marathon. Ces nouvelles modalités devront être validées durant l'été.

4. INTERVENTION DE LA DIRECTRICE GENERALE

➤ Organisation interne

- Les Pôles vont être réunis pour présenter des objectifs et faire un point sur le retour d'expérience post confinement.

- Un CoDir s'est tenu dernièrement. Il a été rappelé que la période de vacances est un temps de déconnexion. Un planning des congés estivaux va être envoyé. Une personne désignée pourra, si besoin, reprendre le dossier d'un salarié pendant son absence.

- Souad ROCHDI annonce à propos du télétravail qu'un bilan sera fait et que des propositions seront présentées pour la saison prochaine.

➤ Partenariats

- Lancement de « Running Heroes », 1^{ère} communauté de runners en France, qui est d'accord pour travailler tout au long de l'année avec la FFA sur des 5km connectés. C'est un gage de confiance pour une plateforme reconnue par le monde des coureurs.

- Le contrat avec RMC Sports a été rompu. Des discussions ont lieu avec d'autres partenaires potentiels.

- Les discussions se poursuivent avec les partenaires en fin de contrat.

5. INTERVENTION DU TRESORIER GENERAL

- Jean THOMAS revient sur les propos de la Directrice générale à propos du légitime besoin de déconnexion des salariés pendant leurs congés. Il constate que les moments de travail des élus (bénévoles) ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux des salariés. L'idéal serait de trouver le moyen de bloquer des mails pendant les week-ends et les périodes de congés.

- Souad ROCHDI précise que la charte de déconnexion est en cours de finalisation ; celle-ci va permettre la mise en place d'une méthode.

- Les documents fiscaux ont été transmis à l'administration dans les délais impartis. Le Trésorier remercie toutes les personnes travaillant au Pôle comptabilité.

- Après avoir fait le choix d'appliquer les préconisations des Inspecteurs de la Cour des comptes, nous avons réussi à reconstituer nos fonds propres.

- Une présentation détaillée du budget 2020 sera faite à Albi. On peut déjà dire que tous les voyants sont au vert. L'année 2021 risque d'être plus compliquée, compte tenu des conséquences de la pandémie sur les contrats potentiels avec nos partenaires.

Souad ROCHDI confirme qu'on a besoin de rassurer tous les collaborateurs qui s'interrogent sur les conséquences financières du Covid. Elle pense que l'année 2022 devrait être moins problématique.

6. POINT SUR LE PSF

Marcel FERRARI donne les dernières informations sur le PSF 2020.

Au final, 460 structures ont présenté plus de 1100 actions.

Il a fallu tenir compte de différentes contraintes : 50% attribués aux clubs ; montant minimal pour l'Outre-mer « sanctuarisé » ; aucune action demandant et justifiant moins de 1 500 euros ne pouvait être retenue. Vu le total des montants demandés (et initialement validés), des réajustements ont été nécessaires pour arriver à la somme globale attribuée. Marcel FERRARI donne toutes les explications concernant le calcul des réajustements évoqués.

Didier VAREECKE regrette que des clubs qui ne licencient pas tous les jeunes athlètes, vont recevoir une aide pour des actions en faveur des EA/U10.

En 2021, il faudra établir des critères très clairs sur ce point.

Le Bureau valide les propositions de Marcel FERRARI.

7. CALENDRIER SPORTIF - CALENDRIER DES REUNIONS

Daniel ARCUSET indique qu'il n'y a pas de nouveautés concernant le calendrier sportif si ce n'est la prise de connaissance des compétitions UNSS pour 2021.

Il indique également que World Athletics a communiqué un certain nombre de dates de compétitions internationales jusqu'en 2024.

Le calendrier des réunions est actualisé (annexe).

8. DOSSIERS DU BUREAU FEDERAL

- Jean-Marie BELLICINI communique les résultats de la consultation demandée par la CNR sur 2 points :

- **NON** pour le report des Championnats régionaux de cross de la Ligue du Grand-Est
- **OUI** pour les labels demandés et respectant la réglementation

- **Accord du Bureau pour la demande de l'OFA** (annexe) concernant l'encadrement sportif running.

- **Accord du Bureau pour les Notifications du Comité directeur du 26 juin.**

- **Adoption** de la Règlementation des compétitions automnales présentée par la CNJ et des modifications apportées au Protocole de certification des Jeunes Juges (U16).

- Le Président informe les membres du Bureau des délégations pour les compétitions de l'automne.

- Daniel ARCUSET représentait la FFA lors de la signature d'une Convention Uni'Vert Trail dans le Limousin (N-A) [voir lien](#)

- Daniel ARCUSET Informe que les dossiers de labellisation prendront en compte des performances validées jusqu'au 31 octobre.

PAUSE DEJEUNER

La séance de l'après-midi est consacrée dans un 1^{er} temps (une heure) à un point de situation fait par André GIRAUD à 5 mois de l'échéance du mandat.

Dans un second temps (3 heures) chaque membre du Bureau fait un point sur la réalisation de ses missions dans le cadre du Programme fédéral.

Fin de la réunion à 18h

La prochaine réunion est fixée au jeudi 17 septembre au 9, Avenue Pierre de Coubertin à Paris de 9 à 17h.

Jean-Marie BELLICINI, Secrétaire général

Alain MARTRES, Secrétaire général adjoint

Annexes

- Calendrier des réunions
- Document OFA

- Bureau Fédéral
- CNDLT (14h/18h)
- Réunion des Secrétaires de Ligue
- Réunion des Présidents de Commission

CALENDRIER DES REUNIONS 2020

- AG Elective
- Assemblée Générale
- Comité Directeur
- Secrétariat Général

JANVIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
13	7	8	9	10	11	12
20	14	15	16	17	18	19
27	21	22	23	24	25	26
	28	29	30	31		

FEVRIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	

MARS

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
11	5	6	7	8	9	10
18	12	13	14	15	16	17
25	19	20	21	22	23	24
	26	27	28	29	30	31

JUIN

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
						31

SEPTEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

BF en visio

OCTOBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

ce BF aura lieu au Creusot

24/08/2020

NOVEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

ce Bf aura lieu à Lyon

A partir de 14h30

DECEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Domaine Encadrement sportif :

Ajustement des modules et diplôme en

Running et marche nordique compétition

Point 1

Aujourd'hui il existe 3 qualifications d'« Entraîneur » (niveau 3) dans le secteur du running :

- Entraîneur Running (Course sur Route et Fond)
- Entraîneur Trail Et Course En Montagne
- Entraîneur Ultra Endurance

Avec respectivement 3 modules spécifiques qui déterminent l'orientation vers ces 3 qualifications :

- Améliorer la performance en fond, courses sur route et cross (M66)
- Améliorer la performance en trail et courses en montagne (M67)
- Améliorer la performance en ultra endurance (M68)

Le constat est que le module 68 « Améliorer la performance en ultra endurance » est moins attractif (moins de stagiaires intéressés). Et que d'autre part, son contenu est potentiellement un sujet traité ou à traiter dans les 2 autres modules, l'ultra endurance étant une partie intégrante de la course sur route et du trail.

La proposition est donc de supprimer à la fois la qualification d'Entraîneur Ultra Endurance et le module ad hoc M68 et de traiter le sujet de l'ultra endurance dans ses champs respectifs dans les deux modules 66 et 67. Ces deux modules, actuellement de 7H chacun passeraient à 11h chacun.

Ces 2 qualifications d'entraîneur dans le secteur du running (au lieu de 3), seraient nommées ou renommées ainsi :

- « *Entraîneur course sur route* » au lieu de « *Entraîneur Running (Course sur Route et Fond)* »
- « *Entraîneur Trail et course en montagne* » (pas de changement)

En conséquence, le module spécifique déterminant pour le diplôme d'Entraîneur course sur route serait également renommés ainsi :

- « *Améliorer la performance en course sur route* » (M66) au lieu de « *Améliorer la performance en fond, courses sur route et cross* »

Point 2

Le choix initial de principe de « famille de spécialité » fait sur la qualification d'initiateur (niveau2) impose pour l'obtention d'Initiateur running de faire le module « Intervenir en Marche Nordique Compétition ». La marche nordique ayant été intégré à la famille élargie du running.

Le fait que ce module s'impose aux stagiaires du running visant le diplôme et qui ne sont pas adepte de la marche nordique et vice versa fait beaucoup débat sachant que la marche nordique ne fait pas vraiment partie de la famille du running. Il est donc proposé de ne plus intégrer au cursus d'initiateur running la marche nordique de compétition et de créer un diplôme d'initiateur supplémentaire dédié à une seule spécialité : la marche nordique de compétition.

Pour récapitulatif, si changements actés :

		1 ^{er} niveau....			2d niveau....			3eme niveau....			
Athlétisme assistant	Filière Éducation athlétique	1	Baby Athlé	initiateur	1	U7 Baby Athlé	éducateur	2	U12	U16	
		2	U12		3	U16					
		3	U16								
	Filière Performance	4	Lancers	entraîneur	4	pois	entraîneur	5	disque	entraîneur	
		5	Sauts		6	marteau		7	javelot		
		6	Sprint Haies Relais		8	longueur		9	triple saut		
		7	Epreuves Combinées		10	hauteur		11	perche		
		8	Demi Fond-marche		12	100-200, 100 et 110 haies et 4X100		13	400, 400 haies et 4X400		
		9	Running		14	Épreuves combinées		15	Demi-fond et fond		
		10	Marche Nordique de compétition		16	Marche athlétique		17	course sur route		
		11	Forme		18	Trial et course en montagne		19	Marche Nordique de compétition		
		20	Marche Nordique forme		21	Running forme		22	Athlé forme		
		21	Running forme								
	22	Athlé forme									
	Filière Forme santé			animateur							coach

Pour information, cette proposition a fait l'objet d'un débat et d'une autre offre qui réunissait la marche athlétique et la marche nordique en une famille marche et par conséquent en un diplôme d'initiateur marche. Cette option trouvait du sens en raison de l'existence d'une commission nationale marche réunissant ces spécialités. Les personnes interrogées (cadre technique des spécialités et notamment les référents, responsable de la formation dans ces familles (demi-fond et marche) ont unanimement réagi défavorablement à cette piste qui n'avait pas de sens en raison des publics différents de la marche nordique et de la marche

ATHLÉ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

athlétique, en raison du peu de points communs technique entre les deux spécialités et en raison de l'association soulignée positive entre le demi-fond et la marche athlétique qui doit être conservée.

L'objectif, si ces changements sont validés, est qu'ils soient entérinés par le bureau fédéral à court terme pour être opérationnels à la rentrée de septembre 2020.

Association reconnue d'utilité publique Siret : 784 448 730 000 27 - Code APE : 9312 Z - N° TVA Intracommunautaire : FR 05784448730



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

33 Avenue Pierre de Coubertin - 75640 Paris cedex 13
Email : ffa@athle.fr
Tel : 01 53 80 70 00 - Fax : 01 45 81 44 66

